

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
23 novembre 2004
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-neuvième session
Point 36 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-neuvième année

**Lettre datée du 23 novembre 2004, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une liste récapitulative de violations et d'actes d'agression qu'Israël a commis à l'encontre du Liban du 5 au 20 novembre 2004 inclus (voir annexe).

Ces graves violations s'inscrivent dans le droit-fil de la série de violations provocatrices qu'Israël ne cesse de commettre à l'encontre du territoire libanais, sur terre, sur mer et dans les airs, au mépris des principes du droit international, des résolutions des instances internationales et des appels répétés de l'Organisation des Nations Unies pour qu'il y soit mis fin.

Compte tenu de ces violations et de l'aggravation des menaces israéliennes contre l'État libanais, son territoire et sa population, le Liban demande à l'ONU de dissuader et d'empêcher Israël de se livrer à de tels actes dangereux, qui menacent la paix et la sécurité internationales. Le Liban tient Israël entièrement responsable des conséquences éventuelles de ces actes.

J'appelle donc votre attention sur les graves conséquences des actes susmentionnés et vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 36 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Sami **Kronfol**



**Annexe à la lettre datée du 23 novembre 2004, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Violations israéliennes

5 novembre 2004

Entre 2 heures et 6 heures, plusieurs obus éclairants et salves de mitrailleuses de moyen calibre ont été tirés en direction du large, à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises, au large de Ras-Naqoura. À 8 h 30, plusieurs salves de mitrailleuses de moyen calibre ont été tirées à partir de cette vedette.

À 13 h 20, les forces d'occupation israéliennes postées à El-Radar, dans les fermes de Chebaa, ont ouvert le feu autour de leur position avec des mitrailleuses de moyen calibre.

7 novembre 2004

À 11 h 10, plusieurs salves de mitrailleuses de moyen calibre ont été tirées en direction du large à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises, au large de Ras-Naqoura.

8 novembre 2004

Entre 8 h 10 et 10 heures, plusieurs salves de mitrailleuses de moyen calibre ont été tirées en direction du large à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises, au large de Ras-Naqoura.

Entre 19 h 15 et 19 h 45, les forces israéliennes ont tiré plusieurs obus éclairants au large de Ras-Naqoura et au-dessus de la zone frontalière du village d'El-Bustan.

9 novembre 2004

À 3 h 30, plusieurs salves de mitrailleuses de moyen calibre ont été tirées en direction du large à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises, au large de Ras-Naqoura, et entre 17 h 25 et 23 heures, plusieurs obus éclairants et plusieurs salves de mitrailleuses de moyen calibre ont été tirés à partir de cette vedette.

10 novembre 2004

À 7 h 10, plusieurs salves de mitrailleuses de moyen calibre ont été tirées en direction du large à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises, au large de Ras-Naqoura.

14 novembre 2004

Entre 14 h 45 et 18 h 35, un appareil téléguidé israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer au large de Tyr, s'est dirigé vers l'est, puis a décrit des cercles au-dessus de Sarafand, Tyr, Nabatieh et Saida.

Entre 15 h 50 et 18 h 35, un appareil téléguidé israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer au large de Saida, s'est dirigé vers l'est, puis a décrit des cercles au-dessus de Saida.

15 novembre 2004

Entre 8 h 15 et 8 h 55, un appareil téléguidé israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer au large de Tyr et a décrit des cercles au-dessus de Marake et de Jouwaya.

20 novembre 2004

Entre 17 h 40 et 19 h 30, un appareil téléguidé israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer au large de Jbeil, s'est dirigé vers la Bekaa, puis a décrit des cercles au-dessus de Rayak et Baalbeck, s'est dirigé vers Jbeil avant de s'envoler vers le sud.
